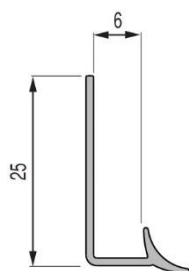
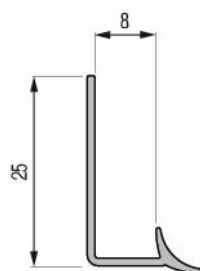
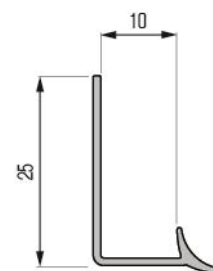


FT172 – Joints d'angle sol/mur et baignoire*Modèle 6 mm**Modèle 8 mm**Modèle 10 mm***Descriptif**

Joints de finition en PVC pour angles mur carrelés/sol et contour de baignoire.

Protègent les angles contre la saleté et facilitent le nettoyage.

Posée avec un joint en silicone, ils protègent contre les infiltrations d'eau.

Pose encastrée : en même temps que le carrelage.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement.

En milieu humide ou non.

Matières

- PVC rigide blanc

Références

Modèle	Couleur	Longueur	Référence
6 mm	Blanc	2,5 m	56 00 800
8 mm			51 47 180
10 mm			51 48 180

Mise en œuvre

- Recouper le profilé à la longueur voulue.
- Protéger les parties visibles du profilé à l'aide, par exemple, d'un adhésif en PVC.
- Enduire le support mural et le dessous du joint d'angle de colle à carrelage.
- Poser le joint contre le support mural.
- Enduire de colle à carrelage la patte de scellement du joint d'angle.
- Appliquer éventuellement du silicone à l'intérieur de la cavité du joint d'angle.
- Poser le carrelage en prenant soin de l'insérer dans le profilé et appuyer en cas de réalisation du joint silicone.
- Nettoyer immédiatement le profilé à l'aide d'une éponge propre et humide.
- Retirer la protection du profilé une fois le chantier terminé.

Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Dinac est une marque déposée de la société Dinac
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
ZI du Marais – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03